



## Extrait du registre des délibérations Comité syndical : SIMA COISE

Séance du : 8 février 2011

Compte rendu affiché le : 11 février 2011

Date de la convocation : 26 janvier 2011

Nombre de délégués : 31

En exercice : 31

Présents : 20

Votants : 22

Nombre de délégués concernés : 31

En exercice : 31

Présents : 20

Votants : 22

Présents:

CCPSG : JY Charbonnier, C Besset, F Lornage, F Tardy,

CCFL : C Berthet (2), C Bruyère, P Gonon, L Rousset, M Séon, G Vincent (2),

SIAHL: R Bouchut, M F Larue, P Morales

SEM : P Guyot,

Autres communes: M Piot, G Villemagne, A Barcet, A Pallandre, D Laval, Mme M Grange,

Secrétaire de séance : Mme Larue M F

Excusés : E Vocanson, G Vivien, R Gros, G Thizy, R Louat, M Chambonnet, O Bouchut, E Rousset

### **N°284 Objet : Débat d'orientation budgétaire SPANC**

L'année 2011 va être consacrée à la réalisation des réhabilitations des installations classées points noirs, à la fin des premiers diagnostics des installations existantes sur les communes de Chazelles sur Lyon et Viricelles et sur l'ensemble du territoire. Les dernières missions vont concerner les instructions et suivis des travaux neufs : estimation 50 permis de construire ou réhabilitations et les diagnostics en cas de vente de maisons.

#### **Fonctionnement :**

**Les dépenses de fonctionnement** pour 2011, vont concerner les charges de personnel pour les deux techniciens et les frais généraux liées à ces deux postes. Le montant prévisionnel s'élève à 99 000€

#### **Prévisionnel : recettes de fonctionnement 2011**

100 installations à réhabiliter en 2011 soit :  $100 \times 350 \text{ €} = 35\,000 \text{ €}$

75 études pour réhabilitation 2012 soit :  $75 \times 75 \text{ €} = 5\,625 \text{ €}$

200 diagnostics de l'existant en 2011 soit  $200 \times 104 \text{ €} = 20\,800 \text{ €}$

50 permis de construire ou réhabilitation soit  $50 \times 180 \text{ €} = 9\,000 \text{ €}$

50 diagnostics pour vente de maisons soit  $50 \times 104 \text{ €} = 5\,200 \text{ €}$

100 vidanges soit  $100 \times 15 \text{ €} = 1\,500 \text{ €}$

Subvention de l'Agence RMC pour dossier réhabilitation  
soit  $50 \times 250 \text{ €} = 12\,500 \text{ €}$

Les remboursements sur charges du personnel = 9 600 €

**Total des recettes prévisionnelles: 99 225 €**

#### **Investissement**

Pour 2011, les dépenses d'investissement vont concerner les travaux pour compte de tiers dans le cadre des vidanges et des réhabilitations.

Ce budget s'équilibre en dépenses et en recettes

Les dépenses sont les prestations payées :

- à Véolia dans le cadre du marché à bon de commande pour les vidanges
- aux deux bureaux d'études Holocène et AD Environnement
- aux quatre entreprises ou groupement d'entreprises pour les réhabilitations

Les recettes sont les subventions des différents partenaires et la participation des usagers.

Pour 2011, une somme de 900 000 € sera inscrite au budget en dépenses et en recettes au compte de tiers.

Ont signés au registre tous les membres présents

Copie conforme au registre

Fait à Saint Galmier

Le 8 février 2011

Le Président

Jean Yves Charbonnier